

BILAN D'ACTIVITE DE LA FORMATION CONTINUE

2021



La formation continue des agents
du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

CT – section formation continue du 24 mai 2022

PROPOS LIMINAIRES

Le bilan d'activité 2021 traduit la mise en œuvre de la note d'orientation triennale pour la formation continue des personnels du MAA. Elle a pour objectif de définir, par secteur d'intervention, les compétences qui doivent être acquises, actualisées ou consolidées, au regard de l'évolution ou de l'adaptation des politiques publiques portées par le MAA. Les dispositifs de formation sont déclinés sur trois niveaux :



National

Programme national de formation



Régional

Programme régional de formation



Local

Programme local de formation

Points de vigilance concernant les outils de restitution

Les statistiques de ce document sont issues pour la dernière fois des outils EPICEA (pour les personnels affectés en administration centrale et en services déconcentrés) et SAFO (pour les personnels de l'enseignement agricole). Elles n'intègrent pas de données concernant les eformations effectuées sur la plateforme Mentor, ouverte au mois de juin 2021. En 2022, RenoIRH-formation permettra de disposer de données plus complètes.



Pour rappel, les informations extraites de ces outils ne sont en effet pas exhaustives. Pour l'année 2021, plusieurs facteurs ont accentué le caractère partiel des saisies et donc des données relatives aux formations disponibles dans les outils : la perspective de la mise en place de RenoIRH-formation à compter du 1^{er} janvier 2022, la multiplicité des applications de gestion (l'outil interministériel Safire, EPICEA, SAFO...), les formations proposées à l'interministériel (données non disponibles) ainsi que la création des SGCD au 1^{er} janvier 2021.

Malgré ce contexte, l'ensemble des indicateurs mettent en visibilité une dynamique du secteur formation dans la perspective d'une reprise post-crise qu'il conviendra de consolider, par une mobilisation renforcée de l'ensemble des services. Cela prendra également compte les nombreuses modalités de formation actuellement mises en œuvre mais non comptabilisées dans les indicateurs de suivi au regard des contraintes des outils.

INDICATEURS 2021

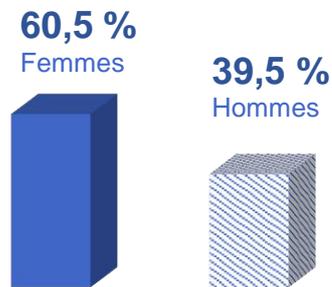


01. Cartographie de l'effectif au 31/12/2021 : 31 546 agents

Ce focus sur la population permet de comparer la population qui se forme par rapport à la population concernée du MAA.

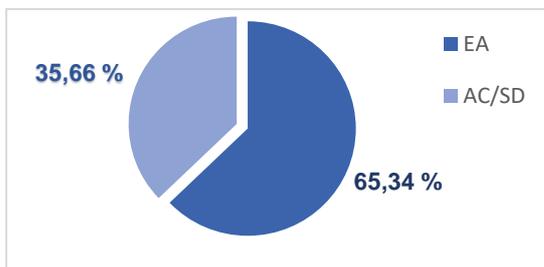
GENRE

La population concernée au 31/12/2021 est composée de **31 546 agents** (contre 29 773 agents en 2020), soit **60,5 %** de femmes et **39,5 %** d'hommes, des taux stables par rapport à 2020 (respectivement 60,4 % de femmes et 39,6 % d'hommes).



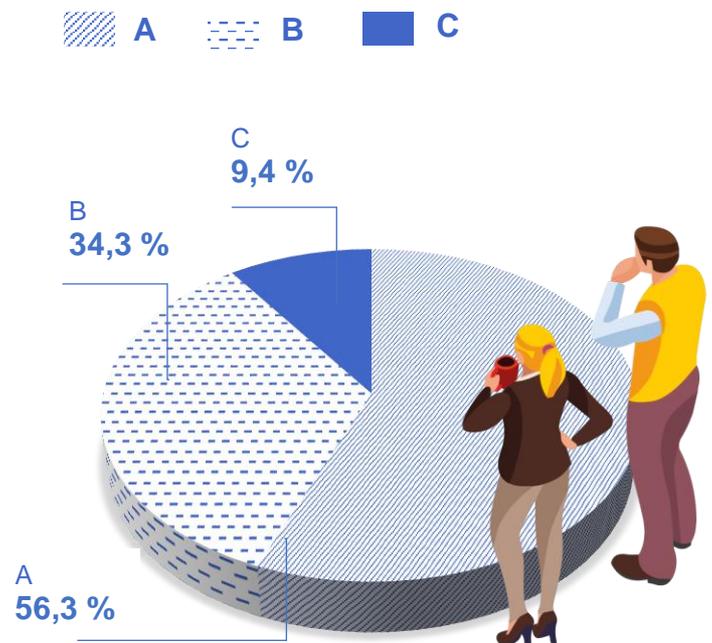
SECTEURS

La communauté éducative (**EA**) est composée de **20 612 agents** (65,34 %) et les personnels en administration centrale et en services déconcentrés (**AC/SD**) de **10 934 agents** (34,66 %). Les taux sont légèrement en hausse dans le secteur de l'enseignement agricole (+2,5 points) par rapport à 2020 (respectivement 62,84 % et 37,16 %).



CATÉGORIE

Les catégories A représentent **56,3 %** de l'effectif, les catégories B, **34,3 %** et les catégories C, **9,4 %**, soit des taux relativement proches de 2020 (respectivement 57,5 %, 32,7 % et 9,8 %).



02. Portrait du public formé : 11 468 agents

Le public concerné par les données statistiques correspond aux agents du MAA qui exercent :

- en administration centrale (AC) ;
- en services déconcentrés (SD) :
 - direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF/DAAF) ;
 - en directions départementales interministérielles (DDI).
- dans l'enseignement agricole public en EPLEFPA (EA).

Un agent formé est un agent ayant suivi au moins une fois dans l'année une action de formation. Les indicateurs sont, soit calculés par rapport à l'effectif global du MAA (taux d'accès à la formation), soit par rapport à l'effectif global des agents formés (taux de formation). Ainsi, le taux d'accès à la formation par catégorie est calculé par rapport à l'ensemble des effectifs de chaque catégorie. Cet indicateur permet de connaître le pourcentage de l'effectif du MAA ayant bénéficié au moins d'une action de formation en 2021. De même, le taux de formation des agents formés par rapport au secteur d'affectation est calculé au regard de l'ensemble des agents formés. Ce dernier indicateur permet d'avoir une idée du profil des agents qui se forment.

Catégorie	Agents formés en AC/SD			Agents formés en EA			TOTAL agents formés			Effectif de référence par catégorie (*)		
	F	H	Total AC/SD	F	H	Total EA	F	H	Total	F	H	Total genre
A	713	529	1 242	3 792	2 541	6 333	4 505	3 070	7 575	9 650	8 113	17 763
B	964	519	1 483	482	146	628	1 446	665	2 111	6 899	3 927	10 826
C	256	74	330	1 117	335	1 452	1 373	409	1 782	2 534	423	2 957
Total agents formés	1 933	1 122	3 055	5 391	3 022	8 413	7 324	4 144	11 468	19 083	12 463	31 546
Taux d'accès à la formation des agents formés par secteur d'affectation (en %)			26,6 %	73,4 %						(*) Pour mémoire		

SECTEUR D'AFFECTATION

Taux d'accès à la formation des agents formés par rapport au secteur d'affectation : **le secteur EA en hausse par rapport à 2020 : + 7,1 points**

Parmi les agents formés (graphique ci-contre) 73,4 % appartiennent à la communauté éducative contre 66,3 % en 2020 et 26,6 % sont en poste en AC ou SD contre 33,7 % en 2020, soit + 7,1 points pour le secteur EA.



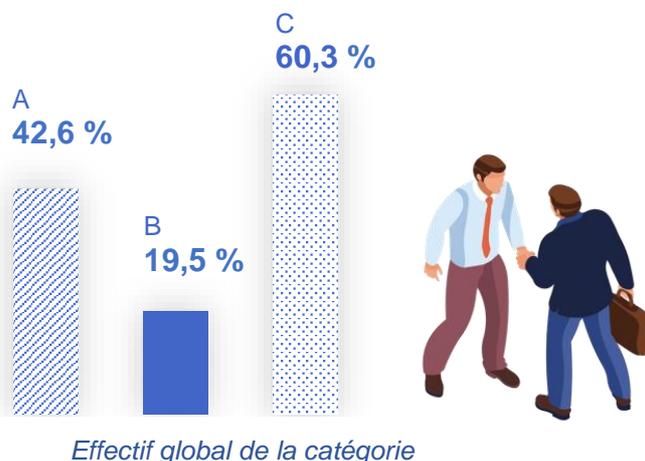
CATÉGORIE

Le taux d'accès à la formation toutes catégories confondues **est en augmentation : 36,4 % (+4,1 points)** par rapport à 2020.

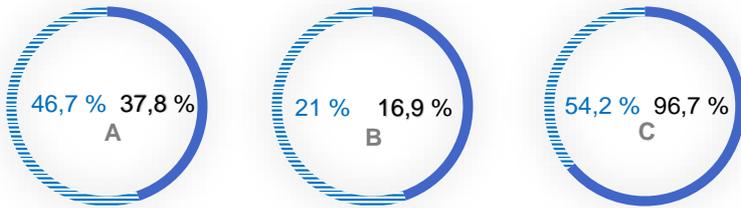
→ **Près de 40 % des agents se sont formés en 2021.**

Ce sont les personnels de **catégorie C** qui ont un taux d'accès à la formation le plus important (60,3 %) par rapport à l'effectif de leur catégorie, suivi des personnels de catégorie A (42,6 %) et de catégorie B (19,5 %).

Sur la hausse enregistrée pour la période 2020-2021, c'est le taux d'accès à la formation des agents de **catégorie C** qui a le plus augmenté (+19,8 points) par rapport aux autres catégories atteignant presque son taux d'avant la crise sanitaire (+6 points pour les agents de **catégorie A**). En revanche, la catégorie B enregistre une baisse de 2,8 points.

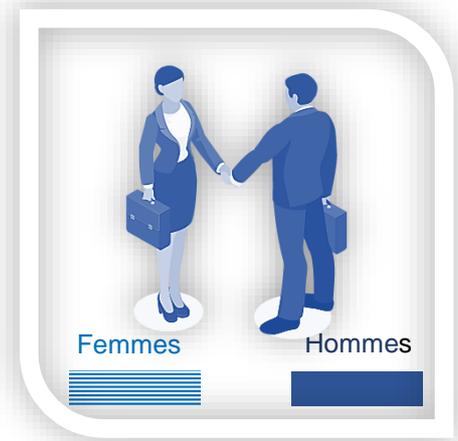


Taux d'accès à la formation par genre au sein de chaque catégorie



Répartition des agents formés par genre et catégorie

Catégories/genres	F	H	Total
A	4 505	3 070	7 575
B	1 446	665	2 111
C	1 373	409	1 782
TOTAL	7 324	4 144	11 468



Les femmes sont plus nombreuses que les hommes au sein de la communauté de travail du MAA (60,5 % des effectifs contre 39,5 % pour les hommes). Cependant, les taux d'accès à la formation des femmes et des hommes sont relativement proches, excepté pour la catégorie C dans laquelle il y a une plus grande représentativité du genre masculin.

Sur la période 2020-2021, l'écart entre les hommes et les femmes est disparate à l'intérieur de chaque catégorie avec respectivement +7,5 points (FA) et +4,4 points (HA) sur +6 points (FA&HA), -1,7 point (FB) et -4,8 points (HB) sur -3,3 points (FB&HB), +17,6 points (FC) et +32,9 points (HC) sur +25,3 points (FC&HC).



Sur la période 2020-2021, le nombre total d'agents formés augmente fortement (+1853 agents), soit +16,16 % grâce à la progression importante dans le secteur EA (+2035 agents) qui compense la baisse du nombre d'agents formés dans les secteurs AC/SD (-182 agents).

Le taux d'accès à la formation tous secteurs confondus gagne 4,1 points passant de 32,3 % en 2020 à 36,4 % en 2021.

Sur la même période, parmi les agents formés, le nombre d'agents issus de l'enseignement agricole a augmenté de 7,1 points en 2021 (66,3 % en 2020 contre 73,4 % en 2021) tandis que par effet inverse le nombre d'agents issus du secteur de l'AC/SD a diminué de 7,1 points (33,7 % en 2020 contre 26,6 % en 2021).

ÉVOLUTION DES AGENTS FORMÉS ENTRE 2017 ET 2021

Agents formés	2017	2018	2019	2020	2021
EA	8 132	8 405	9 442	6 378	8 413
AC/SD	7 228	6 493	5 510	3 237	3 055
TOTAL agents formés	15 360	14 898	14 952	9 615	11 468
Taux d'accès à la formation (en %) ⁽¹⁾	49,5 %	48,6 %	49,7 %	32,3 %	36,4 %
Taux EA (en %) ⁽²⁾	52,9 %	56,4 %	63,1 %	66,3 %	73,4 %
Taux AC/SD en (%) ⁽³⁾	47,1 %	43,6 %	36,9 %	33,7 %	26,6 %

(1) base effectif global EA + AC/SD.

(2) base effectif des agents formés affectés en EA.

(3) base effectif des agents formés affectés en AC/SD.

03. Portrait des stagiaires : 27 367 stagiaires

Un stagiaire est un agent qui a suivi une ou plusieurs formations. Ainsi, un agent ayant participé à 1 formation est comptabilisé comme un stagiaire et un agent ayant participé à 3 formations est comptabilisé comme 3 stagiaires.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES ENTRE 2017 ET 2021

Le nombre total de stagiaires en 2021 est de 27 367 contre 19 243 en 2020, soit une augmentation de 8 124 stagiaires (+29,69 %). Cette hausse provient du secteur de l'enseignement agricole qui a connu une augmentation de son effectif en 2021 de 2,5 points par rapport à 2020, et dont l'outil de formation SAFO restitue d'une façon plus exhaustive les formations suivies par les agents de ce secteur.

L'impact de la reprise n'est pas visible dans les secteurs AC/SD, notamment en raison de l'accroissement de la déperdition des données de formation particulièrement au niveau départemental, les SGCD n'ayant pas accès à l'outil EPICEA.

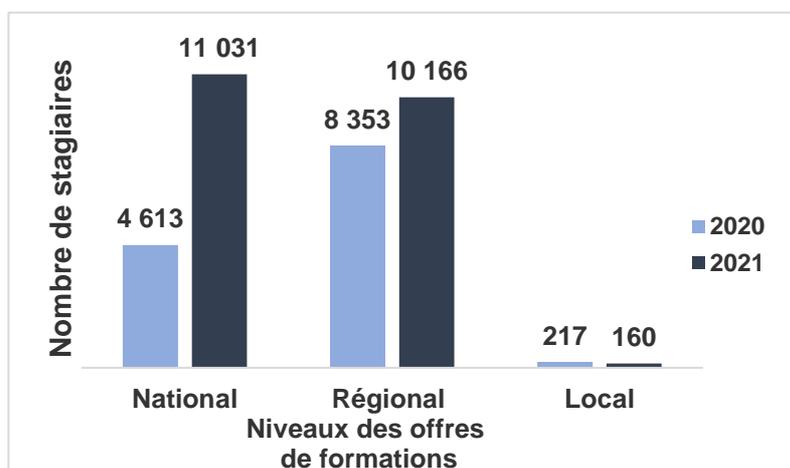
Sous réserve de ces points méthodologiques structurants, sur la période 2017-2021, le nombre de stagiaires tous secteurs confondus connaît des évolutions à peu près constant entre 2017 et 2019, et, après une baisse en 2020 due à la crise sanitaire, progresse à nouveau fortement à compter de 2021, sans pour autant retrouver son niveau d'avant crise. Le nombre de stagiaires dans l'enseignement agricole est en constante évolution à l'exception de 2020 impactée par la crise sanitaire (+38,27 % par rapport à 2020 et +22,37 % par rapport à 2017).

Parallèlement, on observe sur la même période une décroissance récurrente dans le secteur AC/SD, qui correspond principalement au volume de formations non renseignées dans l'outil EPICEA (-0,83 % par rapport à 2020 et -185,02 % par rapport à 2017).

Les agents qui se forment peuvent assister à plusieurs stages, en moyenne à 2,39 stages par agent en 2021 contre 2 en 2020, ce qui représente une moyenne de 2,15 stages par an par agent formé sur la période 2017-2021.

Années	2017	2018	2019	2020	2021
EA	16 580	15 949	19 214	13 183	21 357
AC/SD	17 130	14 571	12 129	6 060	6 010
TOTAL	33 710	30 520	31 343	19 243	27 367
Nombre stagiaires/nombre d'agents formés (en stage)	2,19	2,05	2,10	2,00	2,39

FOCUS PLANS DE FORMATIONS EA (2020-2021)



La communauté éducative est la plus représentative, que cela soit au niveau de l'effectif global (65,34 %), des agents formés (73,4 %) ou des stagiaires (66,3 %).

L'augmentation la plus importante est portée par le niveau national (+ 6 418 stagiaires) suivi de près par le niveau régional (+ 1 813 stagiaires).

FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DES FORMATIONS TRANSVERSES ET METIERS ENTRE 2018 ET 2021

La nomenclature est répartie en 8 domaines de formation subdivisés en plusieurs thèmes. Dans ce cadre, on nomme formations « transverses » les actions faisant partie des domaines A, B, C, D et F par rapport aux formations « métiers » (domaines E, G et H).

Domaines de formation	2018	2019	2020	2021
A Techniques Professionnelles	3001	2776	1507	1962
B Management des ressources humaines, projets	1528	4380	4051	3663
C Santé et sécurité au travail	3038	2301	1255	1434
D Communication, expression, méthode de travail	2004	3057	1374	1860
F Informatique et bureautique	2950	4394	1479	2468
TOTAL formations « transverses » stagiaires	12521	16908	9666	11387
Taux stagiaires en formation « transverse » (en %)	41	53,9	50,2	41,6
E Formation, enseignement, éducation	11950	10558	7951	13981
G Sciences de base	70	4	5	2
H Domaines spécifiques	5979	3873	1621	1997
TOTAL formation « métiers » stagiaires	17999	14435	9577	15980
Taux stagiaires en formation « métier » (en %)	59	46,1	49,8	58,39

Formations transverses

La consommation des formations dites « transverses » sont en augmentation en nombre (+1721 stagiaires) mais en baisse en pourcentage (-8,6 points) par rapport à 2020.

Les deux principaux domaines en progression sont le domaine F (bureautique et TICE) avec +989 stagiaires et le domaine D (communication, expression, méthode de travail) avec +486 stagiaires par rapport à 2020.

Toutefois, une part importante de cette offre de formation est dans le champ de l'interministériel, et donc mise en œuvre par le biais de l'outil Safire, non interfacé avec les outils du MAA et non comptabilisé dans ces statistiques.

Un point spécifique sur les formations labels réalisées en 2021 sera effectué en séance.

Formations métiers

Les formations dites « métiers » ont, pour leur part, fortement augmenté en nombre (+6403 stagiaires) et en pourcentage (+8,6 points) par rapport à 2020 pour rejoindre un niveau supérieur à 2019.

Cette tendance s'explique par une importante progression du domaine E (formation, enseignement, éducation), domaine métier des personnels de l'enseignement agricole avec +6030 stagiaires.

Le domaine H (domaines spécifiques¹), domaine métier des personnels en AC/SD, est également en légère progression de +373 stagiaires.

¹ ex : formations dans l'animation et le développement des territoires



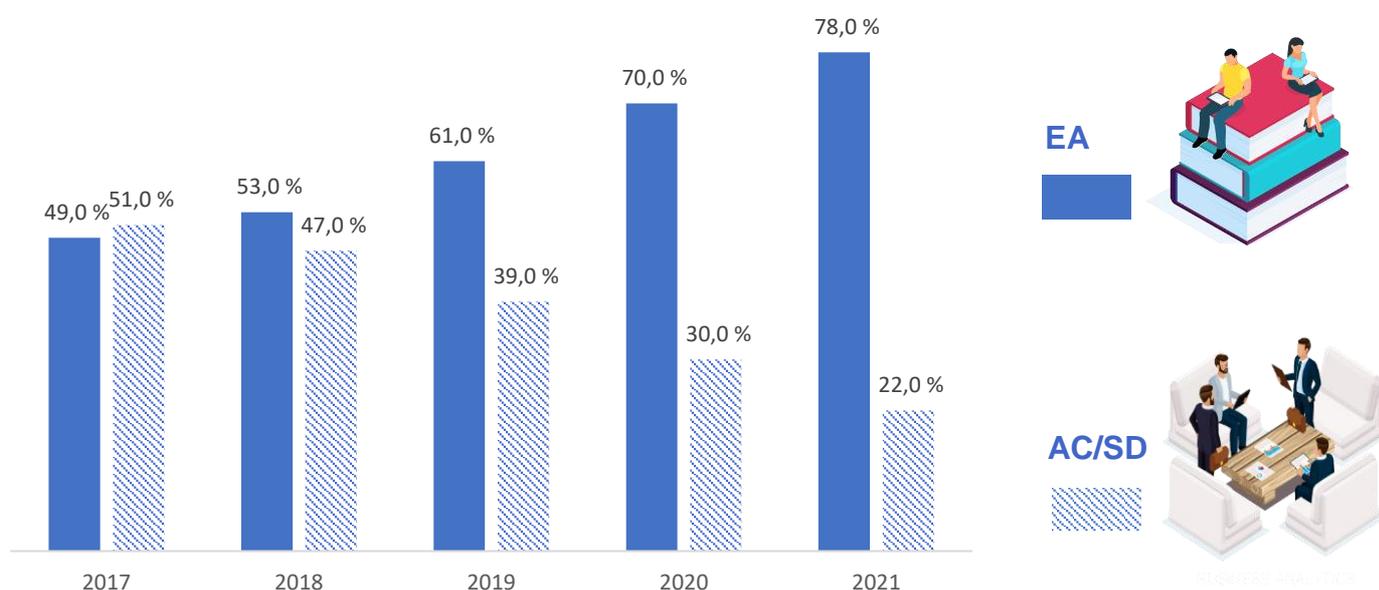
04. Jours de formation : 34 754 jours

Cette donnée représente la somme du nombre de jours de formation suivies par l'ensemble des stagiaires.

EVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS DE FORMATION ENTRE 2017 ET 2021

Jours de formation	2017	2018	2019	2020	2021
EA	25 264	24 906	30 056	19 096	27 046
AC/SD	26 366	22 068	19 324	8 287	7 708
TOTAL	51 630	46 974	49 380	27 383	34 754

En 2021, l'activité formation continue représente 34 754 jours de formation, soit une tendance croissante sur la période 2020-2021, due essentiellement au secteur de l'enseignement agricole, avec + 8 points et +7950 jours dont 6 485 jours dans le domaine métier E (formation, enseignement, éducation).



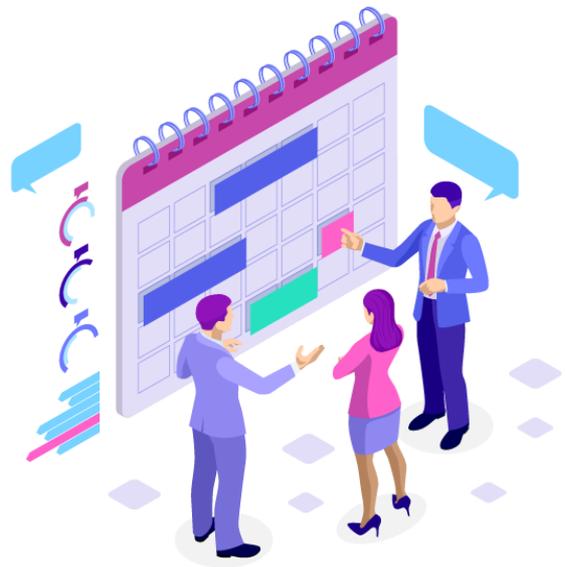
Le nombre de jours de formation est inégalement répartie entre l'enseignement agricole et les secteurs de l'AC/SD sur les 5 dernière années et plus particulièrement depuis 2019. On remarque en effet une évolution dichotomique entre les deux secteurs qui se caractérise par une croissance continue dans celui de la communauté éducative (+8 points et +7 950 stagiaires) au détriment de l'administration centrale et des services déconcentrés (-8 points et -579 stagiaires) sur la période 2020-2021.

DUREE MOYENNE DE FORMATION ENTRE 2017 ET 2021

Jours de formation	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de jours	51 630	46 974	49 380	27 383	34 754
Effectif MAA	31 055	30 628	30 068	29 773	31 546
Nombre de stagiaires	33 710	30 520	31 343	19 243	27 367
Durée moyenne de formation par stagiaire	1,53 j.	1,54 j.	1,58 j.	1,42 j.	1,27 j.
Jours de formation par agent (base effectif du MAA)	1,7 j.	1,5 j.	1,6 j.	0,92 j.	1,10 j.

La durée moyenne de formation par stagiaire baisse et passe de 1,42 jour en 2020 à 1,27 jour en 2021. L'évolution sur la période 2017-2021 est également décroissante passant respectivement de 1,53 jour à 1,27 jour avec une durée moyenne de 1,47 jour sur l'ensemble de la période.

Le nombre de jours de formation par agent est, en 2021, de 1,1 jour, soit en augmentation par rapport à 2020.



Durée moyenne de formation par stagiaire (en jour)

